



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 20 décembre 2010

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 21/12/2010

D - 20100764

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 20 décembre Deux mil dix, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, Mme Anne Marie CAZALET, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU (présent jusqu'à 17h50), Mme Sonia DUBOURG - LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS (présent jusqu'à 17h40) , Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAIOD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI (présente jusqu'à 17h40) , Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES (présente jusqu'à 17h50) , Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOËL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Michel GAUTE.

***Opération Urbaine Collective de Bordeaux. Décision de l'Etat
pour le financement de l'OUC. Tranche 1. Décision.
Autorisation.***

M. Jean Charles BRON, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération en date du 28 juin 2010, le Conseil Municipal de Bordeaux a approuvé le lancement d'une Opération Urbaine Collective, pour la période 2010/2013, en partenariat avec la Ronde des Quartiers de Bordeaux, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Gironde.

Le programme de cette OUC pour la période 2010/2013 ainsi que la demande de subvention de la première tranche (2010/2011) ont été adressés à l'Etat qui, après instruction du dossier, vient de faire connaître ses arbitrages pour l'accompagnement financier de ce dossier.

Ce projet a été formellement accepté pour la première tranche (2010-2011) de cette opération. Pour la réalisation de ce programme l'Etat attribue à la Ville de Bordeaux une subvention globale de 489 646 € répartie comme suit:

- une subvention de fonctionnement de 181 200 €
- une subvention d'investissement de 308 446 €

L'affectation de ces subventions, par action, est détaillée en annexe I de la présente délibération.

La convention, ci-jointe en annexe II, qui sera signée entre l'Etat et la Ville de Bordeaux, a pour objet la définition des modalités de mise en oeuvre et de financement de la tranche 1 du programme OUC.

Concernant les aides directes (inclues dans la partie investissement), les crédits de l'Etat, complétés par des aides de la Ville, permettront de financer les travaux et les investissements de modernisation de magasins identifiés en fonction de leur situation géographique et des impacts liés à des programmes d'aménagement.

Ces aides publiques aux entreprises seront attribuées aux entreprises dont le projet d'investissement aura été retenu par une commission ad hoc, sur la base d'un cahier des charges et d'un appel à projet lancé auprès des commerces, des artisans et des services. Les activités concernées sont celles qui sont situées sur l'axe Fondaudège/Croix de Séguéy et dans le quartier Saint-Michel autour de la Place Saint Michel et jusqu'à la Place des Capucins. Les bars/café/restaurants sont également concernés pour la réalisation de travaux d'accessibilité handicapés.

Chaque aide directe accordée à un commerçant ou artisan concerné par ces actions individuelles sera soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

En conséquence, je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- encaisser les subventions de l'Etat versées dans le cadre de la mise en oeuvre des actions de l'OUC – tranche 1,
- ouvrir les crédits nécessaires en dépense pour l'utilisation des subventions de l'Etat pour la tranche 1 de l'OUC,
- verser aux associations de commerçants et d'artisans et à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux, les subventions de l'Etat correspondant aux actions prévues en tranche 1 de l'OUC, telles que précisées en annexe I. Ces subventions

seront imputées sur la fonction 9 – sous fonction 94 – nature 6574. Ces subventions seront versées sous réserve de la signature du contrat d'opération correspondant dont le projet a été adopté par délibération n° 2010 – 0364 du Conseil Municipal en date du 28 juin 2010.

- signer avec l'Etat la convention jointe en annexe 2, à intervenir et tout document nécessaire à la mise en œuvre de l'OUC – tranche 1

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 20 décembre 2010

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean Charles BRON

Annexe 1

OPERATION URBAINE COLLECTIVE DE BORDEAUX - TRANCHE 1
FINANCEMENT DE L'ETAT AU TITRE DU FISAC

FONCTIONNEMENT						
	ACTIONS	PILOTAGE	COUT PREVISIONNEL HT	COUT ELIGIBLE HT	FINANCEMENT FISAC	
					MONTANT	TAUX
UN NOUVEL ELAN POUR LES ACTIVITES DE PROXIMITE						
Fiche 1	Accompagner le renouveau du commerce et de l'artisanat de proximité					
1.1	Soutenir les animations dans les quartiers					
1.1.1	La feria de la Victoire	Asso. des commerçants et Riverains du quartier Victoire	34 050,00	26 700,00	6 675,00	25%
1.1.2	Fête de la brocante rue Notre Dame	Asso. des Antiquaires et Brocanteurs des Chartrons	22 289,84	13 400,00	3 350,00	25%
1.1.3	Décorations de Noël	associations de commerçants et d'artisans (à déterminer)	120 577,98	64 914,00	6 491,00	10%
1.2	Le renouveau des marchés					
1.2.1	Nature et bio à Bordeaux	Village Saint James	28 053,51	12 290,00	3 072,00	25%
1.2.2	Grand Marché du Bon Goût d'Aquitaine	Club du Bon Goût d'Aquitaine	181 043,82	91 087,00	18 217,00	20%
1.2.3	Guide des marchés	Ville	2 780,00	2 780,00	917,00	33%
1.2.4	Etude de faisabilité pour la création d'un marché couvert aux Bassins à Flot	Ville	12 800,00	12 800,00	6 400,00	50%
1.3	De nouveaux services pour la clientèle					
1.3.1	Service de livraison à domicile	La Ronde des Quartiers de Bordeaux	47 430,40	45 600,00	13 715,00	30%
1.4	Communiquer sur le commerce de proximité					
1.4.1	Reportages télévisés sur les commerces de proximité	La Ronde des Quartiers de Bordeaux	101 500,00	101 500,00	10 150,00	10%
1.4.2	Brèves de Quartier	La Ronde des Quartiers de Bordeaux	28 172,00	25 540,00	6 385,00	25%
1.5	De devanture en devanture !					
1.5.1	Embellissement des devantures rue Saint James	Village Saint James	9 512,35	6 995,00	2 098,00	30%
1.6	Encourager la modernisation des magasins					
1.6.1	Bilans conseils pour les activités du quartier Saint Michel (ZUS)	Ville	8 000,00	8 000,00	6 400,00	80%
	sous-total 1		596 209,90	411 606,00	83 870,00	
Fiche 2	Accompagner la structuration des commerçants et artisans					
2.1	Une fédération pour le commerce et l'artisanat bordelais					
2.1.1	Equipe de la Ronde des Quartiers de Bordeaux	La Ronde des Quartiers de Bordeaux	250 000,00	30 000,00	15 000,00	50%
2.1.2	Outils de communication de la Ronde des Quartiers de Bordeaux	La Ronde des Quartiers de Bordeaux	36 016,35	30 016,00	7 208,00	24%
2.2	Développer les services aux commerçants et artisans					
2.2.1	Les rencontres du commerce et de l'artisanat	La Ronde des Quartiers de Bordeaux	54 480,95	9 826,00	3 243,00	33%
2.2.2	Les matinales de la Ronde (3/an)	La Ronde des Quartiers de Bordeaux	9 448,00	0,00	0,00	0%
2.2.3	Le groupement d'employeurs	La Ronde des Quartiers de Bordeaux	6 000,00	0,00	0,00	0%
	sous-total 2		355 945,30	69 842,00	25 451,00	

ACTIONS	PILOTAGE	COUT PREVISIONNEL HT	COUT ELIGIBLE HT	FINANCEMENT FISAC		
				MONTANT	TAUX	
LE COMMERCE ET L'ARTISANAT : UNE VITRINE POUR BORDEAUX						
Fiche 3 Renforcer l'attractivité du centre-ville						
3.1	Organiser des événements forts					
3.1.1	Campagne de communication "Noël à Bordeaux"	La Ronde des Quartiers de Bordeaux	30 000,00	30 000,00	7 500,00	25%
3.1.2	Semaine commerciale du printemps	La Ronde des Quartiers de Bordeaux	25 782,62	25 783,00	3 800,00	14,70%
3.1.3	Semaine commerciale de l'automne	La Ronde des Quartiers de Bordeaux	25 782,62	25 783,00	3 800,00	14,70%
3.1.4	Les Epicuriales	La Ronde des Quartiers de Bordeaux	30 000,00	30 000,00	3 000,00	10%
3.2	Rechercher de nouvelles enseignes					
3.2.1	Opération "Séduction enseignes"	Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux	32 407,87	0,00	0,00	0%
3.3	Elargir les horaires d'ouverture					
3.3.1	Communication sur les nouveaux horaires et sur la nocturne	Ville	13 181,00	13 181,00	3 090,00	23%
sous-total 3			157 154,11	124 747,00	21 190,00	
IMPULSER LE COMMERCE ET L'ARTISANAT DE DEMAIN						
Fiche 4 Les commerçants et les artisans au cœur de la Cité Digitale						
4.1	Le site Internet du commerce bordelais	La Ronde des Quartiers de Bordeaux	19 328,00	11 828,00	3 903,00	33%
4.2	Logiciel de géolocalisation des braderies	La Ronde des Quartiers de Bordeaux	4 000,00	2 000,00	660,00	33%
4.3	Etude pour la réalisation d'un "site vitrine"	Ville	11 400,00	11 400,00	3 800,00	33%
sous-total 4			34 728,00	25 228,00	8 363,00	
Fiche 5 Commerce, artisanat et développement durable : vers l'exemplarité						
5.1	Guide des gestes éco-responsables	Ville	3 900,00	3 900,00	390,00	10%
5.2	Opération "Sacs cabas"	La Ronde des Quartiers de Bordeaux	23 805,00	20 805,00	4 802,00	23%
5.3	Opération "Quartiers Propres"	La Ronde des Quartiers de Bordeaux	11 537,90	0,00	0,00	0%
sous-total 5			39 242,90	24 705,00	5 192,00	
Fiche 6 Préparer l'arrivée du tramway						
6.1 Connaître la situation et les besoins des commerces						
6.1	Etude stratégique sur l'axe Fondaudège/Croix de Seguey	Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux	67 800,00	67 800,00	16 950,00	25%
6.2 Dynamiser l'axe Fondaudège/Croix de Seguey						
6.2	Opérations d'animation et de communication	Association	51 136,00	51 136,00	7 159,00	14%
sous-total 6			118 936,00	118 936,00	24 109,00	
Fiche 7 Imaginer le commerce de demain dans les quartiers en devenir						
7.1	Etude de programmation commerciale pour les nouveaux quartiers	Ville	18 500,00	18 500,00	4 625,00	25%
sous-total 7			18 500,00	18 500,00	4 625,00	
Fiche 8 Evaluation de la première tranche						
8.1	Etude d'évaluation	Ville	16 799,30	16 799,00	8 400,00	50%
sous-total 8			16 799,30	16 799,00	8 400,00	
TOTAL FONCTIONNEMENT			1 337 515,51	810 363,00	181 200,00	22,40%

INVESTISSEMENT

	ACTIONS	PILOTAGE	COUT PREVISIONNEL HT	COUT ELIGIBLE HT	FINANCEMENT FISAC	
					Montant	Taux
Fiche 9	Aménagements d'arrêts minutes	Ville	137 500	137 500	20 625	15%
Fiche 10	Mise aux normes de marchés					
10.1	marché du Grand Parc	Ville	133 800	133 800	40 140	30%
10.2	marché A. Dupeux		61 036	61 036	18 311	30%
10.3	marché Victor Meunier		12 900	12 900	3 870	30%
Fiche 11	Installation d'un ponton au Quai des marques		50 000	50 000	2 500	5%
TOTAL INVESTISSEMENT			395 236	395 236	85 446	

ACTIONS INDIVIDUELLES

	ACTIONS	PILOTAGE	COUT PREVISIONNEL HT	COUT ELIGIBLE HT	FINANCEMENT FISAC	
					Montant	Taux
Fiche 12	Modernisation, aménagements et vitrines					
12.1	Aménagements et vitrines à St Michel (ZUS) (10/an)	Ville	300 000	300 000	120 000	40%
12.2	Modernisation, aménagements et vitrines rues Fondaudège et Croix de Seguey (10/an)		300 000	300 000	75 000	25%
12.3	accessibilité handicapés (5/an)		70 000	70 000	28 000	40%
TOTAL ACTIONS INDIVIDUELLES			670 000	670 000	223 000	

TOTAL GLOBAL			1 065 236	1 065 236	308 446	28,90%
---------------------	--	--	------------------	------------------	----------------	---------------



PRÉFET DE LA GIRONDE

Bordeaux, le

DIRECTION DES RELATIONS AVEC
LES COLLECTIVITES TERRITORIALES
Bureau du développement du territoire
05.56.90.63-49
Y:\DEV_TERFISAC_FISAC2011
0\Bordeaux Opération Urbaine\convention.doc

CONVENTION – FISAC -
Commune de Bordeaux
Opération urbaine 1^{ère} tranche

Entre :

L'Etat représenté par M. le Préfet de la Région Aquitaine, Préfet du Département de la Gironde,

Et

La commune de Bordeaux, représentée par son maire,

Article 1^{er} :

La ville de Bordeaux s'engage à réaliser la 1^{ère} tranche de son opération urbaine.

Article 2 :

Subvention FISAC :

Dans le cadre du régime des aides au Commerce et à l'Artisanat, après décision n° 10-0785 du 10 novembre 2010 du secrétariat d'Etat chargé du commerce, de l'artisanat, des PME, du tourisme, des services et de la consommation, l'intervention du FISAC est arrêtée à la somme de **489 646,00 €**, décomposé comme suit :

- Subvention de fonctionnement : **181 200 €**
- Subvention d'investissement : **308 446 €**

Les dépenses sont prises en compte à compter du 25 mai 2010 inclus.

Le versement de cette subvention interviendra dans les conditions suivantes :

. Fonctionnement

- Avance de 60 % soit **108 720,00 €** après signature de la convention.

- Solde en une seule fois après production des justificatifs des dépenses (factures, bulletins de salaires...) présentés conformément à la décision de financement (en trois exemplaires).

. Investissement

- aides directes aux entreprises (modernisation des vitrines et accessibilité handicapés)

Avance de 50% au titre des opérations vitrines et accessibilité handicapés **soit 111 500,00 €** après signature de la convention. Les entreprises pour lesquelles une aide directe a été programmée par le comité de pilotage ont jusqu'à deux ans à partir de la date de programmation de la subvention par ce comité de pilotage, pour réaliser leurs travaux. Le solde de 50% des aides directes sera versé au maître d'ouvrage lorsque toutes les entreprises auront réalisé leurs travaux. Les associations de commerçants et d'artisans et les unions commerciales ne participent pas à la décision d'attribution des aides directes aux entreprises.

- Autres actions d'investissement : La subvention pourra être versée par acomptes (3 maximum), sur production d'un bilan financier en deux exemplaires (factures acquittées correspondant aux investissements subventionnés avec référence et date des mandats et récapitulatif visé par le maire et le comptable public). La demande de solde ne pourra être inférieure à 20% du montant de la subvention.

Les factures seront ventilées par postes, conformément au programme figurant à l'article 3 de la décision attributive de subvention.

La production d'un bilan financier est indispensable pour présenter le dossier de tranche suivante.

Un rapport d'évaluation sur les effets directs et indirects de la subvention sur les activités commerciales et artisanales et apprécier (s'il y a lieu) les résultats attendus devra être également produit.

Le maître d'ouvrage s'engage à rétrocéder à ses partenaires, aux termes d'une convention, les subventions relatives aux opérations qu'ils mènent directement.

Le paiement sera effectué au n° de compte suivant (RIP ci-joint) :

(à compléter par le bénéficiaire)

ARTICLE 3 : Programme tranche 1 :(cf tableaux ci-dessous).

Opération urbaine, 1^{ère} tranche
Commune de Bordeaux (33)
N° 10-0785

c) Proposition détaillée de subvention

- Subvention globale : 181 200 € + 308 446 € = 489 646 €

- Fonctionnement : en Euros H.T.

ACTIONS	COUT PREVU	FISAC SOLLICITE	%	BASE SUBVENTION NABLE	OBSERVATIONS	PROPOSIT- IONS	%
Soutenir les animations dans les quartiers							
La fêria de la Victoire	34 050,00 €	8 512,50 €	25%	26 700,00 €	Hors dépense de sécurité: 7 350 €	6 675,00 €	25%
Fête de la Brocante rue Notre-Dame	22 289,84 €	5 572,46 €	25%	13 400,00 €	Hors dépenses groupes musicaux (7 139,46 €), chargé de communication (800 €) et animateur micro (950 €)	3 350,00 €	25%
Décorations de Noël	120 577,98 €	18 086,70 €	15%	64 914,00 €	Hors pose et dépose "mode opérateur avec nacelle élévatrice" : 55 664,12 € - Taux de financement ramené à 10 % (caractère provisoire de cet aménagement).	6 491,00 €	10%
Le renouveau des marchés							
Nature et Bio à Bordeaux	28 053,51 €	11 221,40 €	40%	12 290,00 €	Hors dépenses de sécurité (2 927 €), groupes musicaux (836 €) et rémunération prestataire (12 000 €) Financement quadripartite : Fisac, Ville, Ademe, Commerçants et artisans.	3 072,00 €	25%
Grand Marché du Bon Goût d'Aquitaine	181 043,82 €	35 161,96 €	19%	91 087,00 €	FISAC sollicité sur un dépense subventionnable de 175 809,82 € (hors frais de réception). Hors dépenses de sécurité (9 000 €), animation musicale et des stands (23 451,50 €) ; administration (19 270,90 €) commercialisation, recherche d'exposants (13 000 €), prestataire (20 000 €)	18 217,00 €	20%

Guide des marchés	2 780,00 €	1 390,00 €	50%	2 780,00 €	Objectif : Conception d'un guide papier de 25 pages * 10 000 exemplaires des marchés couverts et de plein air de la ville Absence de financement des commerçants.	917,00 €	33%
Etude de faisabilité pour la création d'un marché	12 800,00 €	6 400,00 €	50%	12 800,00 €	Objectif : Etendre le maillage de la ville en marchés couverts en dotant la partie nord de Bordeaux d'un marché ouvert toute la semaine.	6 400,00 €	50%
De nouveaux services pour la clientèle							
Service de livraison à domicile	47 430,00 €	23 715,00 €	50%	45 600,00 €	Objectif : développer un service de portage à domicile non polluant pour les commerçants et artisans à l'instar des services proposés par les grande surface. Hors frais de restitution (1 000 €) et marquage du véhicule (830 €) - Alignement du Fisac sur la participation des commerçants	13 715,00 €	30%
Communiquer sur le service de proximité							
Reportages télévisés sur les commerces de proximité	101 500,00 €	50 750,00 €	50%	101 500,00 €	Objectif : mise en place de 10 émissions présentant l'histoire des quartiers, leurs spécificités et mettant à l'honneur leurs commerces et artisans Taux d'intervention ramené à 10% : action déjà financée dans le cadre du PDCP.	10 150,00 €	10%
Brèves de quartier	28 172,00 €	14 086,00 €	50%	25 540,00 €	Bulletin d'information trimestriel à destination des consommateurs. Hors frais de courrier (2 632 €) Financement quadripartite : Fisac, Ville, CCL, Ronde des Quartiers de Bordeaux.	6 385,00 €	25%
De devanture en devanture							
Embellissement des devantures rue Saint-James	9 512,35 €	4 280,56 €	45%	6 995,00 €	Objectif : réalisation d'enseignes tissus identiques qui seront posées au droit des commerces afin de créer une unité de lieu. Action assimilables à un investissement : taux ramené à 30 %; hors fourniture de plantes et supports (2 517,35 €)	2 098,00 €	30%
Encourager la modernisation des magasins							
Bilans conseils pour les activités du quartier Saint-Michel (ZUS)	8 000,00 €	6 400,00 €	80%	8 000,00 €	Objectif : réalisation de 10 bilans conseils dans un quartier classé en ZUS : taux appliqué 80 %	6 400,00 €	80%

Une fédération pour le commerce et l'artisanat bordelais							
Equipe de la Ronde des Quartiers de Bordeaux	250 000,00 €	15 000,00 €	6%	30 000,00 €	<i>Objectif : mise à disposition des leaders associatifs, des commerçants et artisans, d'une structure chargée d'assurer le lien entre les différents acteurs économiques de la ville. La cellule sera composée d'un directeur, d'un animateur et d'une secrétaire à mi temps.</i> Seuls les salaires et les charges de l'animateur sont retenus.	15 000,00 €	50%
Outils de communication de la Ronde des Quartiers	36 016,35 €	18 008,18 €	50%	30 016,00 €	Les frais d'honoraires sont inéligibles : 6 000 € Alignement sur la participation des commerçants.	7 208,00 €	24%

Développer les services aux commerçants et artisans							
Les rencontres du commerce et de l'artisanat	54 480,95 €	18 000,75 €	33%	9 826,00 €	Fisac sollicité sur une dépense subventionnable de 36 001,50 €. <i>Objectif : organisation d'une soirée thématique et rencontre entre les Présidents d'associations de commerçants et artisans, des partenaires financiers de la Ronde des Quartiers et les nouveaux arrivants.</i> Hors frais de logistique, animation, cocktail et honoraires prestataire et agence. Seuls les frais de communication sont éligibles Financement tripartite : Fisac, CCI, Ronde des Quartiers de Bordeaux.	3 243,00 €	33%
Les matinales de la Ronde	9448 €	4 004,00 €	50%	0,00 €	<u>FISAC sollicité sur une dépense de 8008 €</u> <i>Objectif : organisation de conférences en matinée à destination des commerçants et artisans sur les évolutions juridiques, administratives, et matière de ressources humaines liées à leur métier.</i> Action inéligible pouvant être assimilée à une action de formation	0,00 €	0%

Le groupement d'employeurs	6 000,00 €	3 000,00 €	50%	0,00 €	<i>Objectif : favoriser le développement du Groupement d'Employeurs des Commerçants et Artisans de Bordeaux (GECAB) mis en place en 2007 par la ville et la Maison de l'Emploi de Bordeaux.</i>	0,00 €	0%
					Poste inéligible, cette action dépassant le cadre de compétence du Fisac.		
Organiser des événements forts							
Campagne de communication "Noël à Bordeaux"	30 000,00 €	7 500,00 €	25%	30 000,00 €		7 500,00 €	25%
Semaine commerciale du Printemps (campagne de communication + animations)	25 782,62 €	12 891,31 €	50%	25 783,00 €	Alignement sur la participation de la ville.	3 800,00 €	14,7 %
Semaine Commerciale d'Automne (campagne de communication)	25 782,62 €	12 891,31 €	50%	25 783,00 €	Alignement sur la participation de la ville.	3 800,00 €	14,7 %
Les Epicuriales	30 000,00 €	7 500,00 €	25%	30 000,00 €	<i>Objectif : Campagne de communication d'une manifestation d'une durée de 3 semaines destinée à valoriser la gastronomie bordelaise</i> Taux de financement ramené à 10 % en l'absence de participation financière de la ville.	3 000,00 €	10%
Rechercher de nouvelles enseignes							
Opération "Séduction Enseignes"	32 407,87 €	14 083,48 €	50%	0,00 €	<i>FISAC sollicité sur une dépense de 28 166,97 €</i> <i>Objectif : Invitation d'enseignes nationales et internationales sélectionnées à venir découvrir les atouts et les perspectives de Bordeaux.</i> Cette action ne concerne pas le commerce de proximité.	0,00 €	0%
Communication sur les nouveaux horaires d'ouverture et sur la nocturne	13 181,00 €	6 590,00 €	50%	13 181,00 €	<i>Objectif : amener les boutiques à ouvrir de manière continue pendant la semaine (affiches, annonces radio)</i> Alignement sur la participation de la ville.	3 090,00 €	23%

Les commerçants et les artisans au cœur de la cité digitale							
Le site Internet du commerce bordelais	19 328,00 €	9 664,00 €	50%	11 828 €	<p><i>Objectif : mise en place d'un outil de communication à destination des adhérents de La Ronde des Quartiers, des commerçants et artisans, et des consommateurs (extranet et intranet)</i></p> <p>Hors prestataire : 7 500 €</p> <p>Financement tripartite : Fisac, ville, Ronde des Quartiers de Bordeaux.</p>	3 903,00 €	33%
Logiciel de géolocalisation des braderies	4 000,00 €	2 000,00 €	50%	2 000,00 €	<p><i>Objectif : acquisition d'un logiciel permettant de définir et de gérer précisément les emplacements des exposants des braderies organisées deux fois par an.</i></p> <p>Hors coût de la formation: 500 € et prestataire : 1 500 €</p> <p>Financement tripartite : Fisac, ville, Ronde des Quartiers de Bordeaux.</p>	660,00 €	33%
Etude pour la réalisation d'un "site vitrine"	11 400,00 €	5 700,00 €	50%	11 400,00 €	<p><i>Objectif : satisfaire les besoins d'information des consommateurs et mieux faire connaître l'offre commerciale et artisanale.</i></p> <p>Taux de financement ramené à 33% en l'absence de participation financière des commerçants.</p>	3 800,00 €	33%
Commerce, artisanat et développement durable : vers l'exemplarité							
Guide des gestes éco-responsables	3 900,00 €	1 950,00 €	50%	3 900,00 €	<p><i>Objectif : informer les commerçants et artisans sur les bonnes pratiques de gestion de leurs boutiques et de leurs ateliers au regard du développement durable.</i></p> <p>Actionne ne relevant pas directement de la compétence du Fisac ; taux appliqué : 10 %</p>	390,00 €	10%
Opération "sacs cabas"	23 805,00 €	11 902,50 €	50%	20 805,00 €	<p>Hors honoraires prestataires : 3 000 €</p> <p>Alignement sur la participation des commerçants.</p>	4 802,00 €	23%

Opérations "quartiers propres"	11 637,90 €	4 818,95 €	41%	0,00 €	Fisac sollicité sur une dépense de 9 637,90 € <i>Objectif : organisation d'une journée de sensibilisation à l'environnement avec l'ensemble des acteurs des quartiers (commerçants, artisans, résidents, enfants, centres d'animation, maisons de quartier, etc...).</i> Action inéligible, relevant de la compétence de la commune.	0,00 €	0%
Connaître la situation et les besoins des commerces dans le cadre de l'arrivée du Tramway							
Etude stratégique sur l'axe Fondaudège/Croix de Seguey (1)	67 800,00 €	33 900,00 €	50%	67 800,00 €	<i>Objectif : Anticiper les effets économiques liés aux travaux en identifiant la situation de chaque entreprise ainsi que les mesures à mettre en place.</i> Dépenses correspondant à du temps agent des chambres consulaires Taux de financement ramené à 25 % en l'absence de participation de la ville.	16 950,00 €	25%
Dynamiser l'axe Fondaudège/Croix de Seguey							
Organisation d'animation et de communication	51 136,00 €	7 159,04 €	14%	51 136,00 €	<i>Objectif : campagne de communication destinée à faire découvrir ou redécouvrir l'axe Fondaudège/Croix de Seguey et organisation de deux animations dans l'année</i>	7 159,00 €	14%
Imaginer le commerce de demain dans les nouveaux quartiers							
Etude de programmation commerciale pour les nouveaux quartiers	18 500,00 €	9 250,00 €	50%	18 500,00 €	<i>Objectif : définir un programme commercial pour les secteurs concernés par de grands projets immobiliers.</i> Taux de financement ramené à 25 %, cette étude dépassant le cadre du commerce de proximité.	4 625,00 €	25%
Evaluation de la première tranche							
Etude d'évaluation	16 799,30 €	8 399,65 €	50%	16 799,00 €		8 400,00 €	50%
TOTAL	1 337 515,51 €	399 790,45 €	31%	810 363,00 €		181 200,00 €	22,4 %

(1) L'axe Fondaudège/Croix de Seguey constitue un pôle de proximité à part entière et regroupe un nombre élevé de locaux commerciaux essentiellement exploités par des commerçants et artisans indépendants (28 commerces alimentaires, 48 activités de services, 10 magasins de tabac, presse, culture, cadeaux, etc...), et 16 locaux vacants.

- Investissement : en Euros H.T.

ACTIONS	COUT PREVU €	FISAC SOLLICITE €	%	BASE SUBVENTION NABLE €	OBSERVATIONS	PROPOSITIONS €	%
Aménagement d'arrêts minute Rue Fondaudège et Cours Portal	137 500,00 €	41 250,00 €	30%	137 500,00 €	50 places de stationnement équipées de "bornes intelligentes" destinées à favoriser la rotation rapide des véhicule devant les commerces ; taux de financement ramené à 15% la finalité de cet aménagement n'étant pas exclusivement commerciale	20 625,00 €	15%
Mise aux normes des marchés de plein air (assainissement eaux usées, adduction d'eau potable, gestion des déchets, aménagements)	207 736,00 €	62 321,00 €	30%	207 736,00 €	Marché du Grand Parc (133 800 €), Marché A. Dupeux (61 036 €), Marché Victor Meunier (12 900 €)	62 321 €	30%
Installation d'un ponton au Quai des Marques	50 000,00 €	15 000,00 €	30%	50 000,00 €	<i>Objectif : déplacement d'un ponton actuellement situé Quai Richelieu afin de faciliter la desserte commerciale de ce quartier par voie fluviale.</i> Application d'un taux de 5 % la finalité de cet aménagement n'étant pas exclusivement commerciale.	2 500,00 €	5%
Modernisation des vitrines quartier St- Michel	300 000,00 €	120 000,00 €	40%	300 000,00 €	Quartier classé en zus : taux appliqué 40 % -10 entreprises par an ; financement de la ville à hauteur de 30 000 €	120 000,00 €	40%
Modernisation des vitrines rues Fondaudège et Croix de Seguey	300 000,00 €	75 000,00 €	25%	300 000,00 €	10 entreprises par an ; financement de la ville à hauteur de 75 000 €	75 000,00 €	25%
Accessibilité handicapés	70 000,00 €	28 000,00 €	40%	70 000,00 €	5 entreprises concernées (bar- restaurants essentiellement) ; financement de la ville à hauteur de 28 000 €	28 000,00 €	40%
TOTAL	1 065 236,00 €	341 571,00 €	32%	1 065 236 €		308 446 €	28,9 %

Article 4 :

Le maître d'ouvrage s'engage d'une part, à mentionner l'existence de l'aide de l'Etat au travers du FISAC et son montant dans les documents d'information, les outils de communication ou les panneaux de chantier et d'autre part, de donner accès à toutes les informations utiles sur l'opération aidée ainsi qu'aux données économiques, financières ou fiscales permettant d'évaluer les effets ou l'impact de l'opération sur une période de cinq ans.

Article 5 :

Durée : La présente convention relative au financement de l'Etat pour la première tranche de l'opération est conclue pour une durée d'un an à compter de sa signature ; elle pourra être prorogée à la demande motivée du maître d'ouvrage.

Article 6 :

Suivi de l'opération :

Un comité de pilotage co-présidé par le Préfet de la Gironde ou son représentant et le Maire de Bordeaux réunira en tant que de besoin les représentants de l'Etat et les partenaires de l'opération. En principe ce comité devra se réunir à la notification de la décision, en milieu de réalisation de l'opération et à la fin de l'opération. Le secrétariat en est assuré par le maître d'ouvrage qui dresse un compte rendu de chacune de ces réunions et en adresse un exemplaire au Préfet et à la Direccte.

Ce comité est chargé d'apprécier l'état d'avancement de la réalisation des travaux sur présentation des rapports d'activité et des états comptables de réalisation qui seront établis par les opérateurs locaux.

Article 7 :

Remboursement de la subvention FISAC : Les aides, qui, dans un délai de trois ans à compter de la date de notification de la décision d'attribution de subvention au bénéficiaire, n'auront pas été utilisées conformément à l'objet pour lequel elles ont été attribuées, donneront lieu à remboursement et seront recouvrées par la Caisse Nationale du Régime Social des Indépendants, sur décision du ministre en charge du commerce et de l'artisanat.

Fait à Bordeaux, le

Le Maire de Bordeaux,
(nom, cachet, signature)

Le Préfet,

10

